

Allaitement en public autorisé dans les salles d'exposition des musées fédéraux, de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne, du Planétarium, des Archives de l'Etat en Province

A partir du 1^{er} juin, les musées fédéraux et assimilés rejoignent le réseau des établissements qui acceptent que les femmes puissent allaiter leur bébé sans devoir se dérober au regard d'autrui. Désormais, ce geste naturel pourra avoir lieu dans les salles des collections permanentes, dans celles des expositions temporaires, ainsi que dans les lieux de restauration sis dans leurs murs (restaurant/café).

Si les obstacles à la visite d'institutions culturelles sont variables, un des freins n'était toutefois que rarement évoqué. Non quantifiable et donc à ce stade intuitif, l'allaitement en public des bébés en fait toutefois certainement partie. Or l'accès à la culture, aux contacts sociaux, au désir « d'ailleurs » pour les mères allaitantes - parfois sur une longue période - sont fort importants psychologiquement. Les changements provoqués par l'arrivée d'un enfant ne sont pas toujours idylliques et bouleversent en tous les cas la vie personnelle de la mère tout d'abord, du père, du couple ou de la famille, ensuite.

Le milieu de l'Horeca bruxellois avait pris la mesure de ce besoin de reconnexion il y a quelques années déjà (2018) en développant le label « BREASTFRIENDS » ou « Allaitements bienvenus », emboîtant ainsi le pas à Leuven (2017). C'est à présent au tour des musées fédéraux et assimilés à rejoindre le mouvement. Voici une avancée éminemment symbolique que bon nombre de femmes apprécieront sans aucun doute.